

APPEL A CANDIDATURES

Référence: "Guide d'accueil"

La Cour de justice de l'Union européenne est périodiquement amenée à engager, pour son service des Visites, des guides d'accueil avec des contrats à durée déterminée. A cette fin, le service des Visites procédera à une sélection de candidats pour engagement possible en 2013-2014

L'engagement se fera en qualité d'agent contractuel, groupe de fonctions II. Les fonctions seront à exercer à temps partiel (60 % du temps sur l'année), en principe, pendant les périodes d'activité judiciaire.

Selon le Régime applicable aux autres agents, la durée effective de l'engagement dans une institution, y compris la durée du renouvellement éventuel du contrat, ne peut pas excéder trois ans.

A titre indicatif, la rémunération nette correspondant à un emploi à temps partiel (60%) dans le groupe de fonction II grade 4, échelon 1 est de l'ordre de 1.278,45 € pour un célibataire, sans enfants à charge, bénéficiaire de l'indemnité de dépaysement.

I. NATURE DES FONCTIONS:

Accueil et accompagnement des groupes de visiteurs.

L'encadrement des visites d'études à la Cour de justice nécessite de bonnes aptitudes dans le domaine des relations publiques, la capacité de faire respecter les règles de sécurité et de comportement, des connaissances générales relatives aux installations de la Cour, au fonctionnement de l'institution ainsi qu' aux d'œuvres d'art. Les guides veillent au bon déroulement des programmes et doivent être capables de s'adapter à des changements de circonstances. L'appui administratif occasionnel à la préparation administrative des visites fait également partie de leurs attributions.

II. TITRE OU DIPLOMES REQUIS

Un niveau d'enseignement supérieur sanctionné par un diplôme ou un niveau d'enseignement secondaire sanctionné par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur.

Une expérience professionnelle dans le secteur de la communication, tourisme ou "event management" serait un atout.

III. CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union européenne et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle de l'Union européenne. Pour des raisons de service, une bonne connaissance de la langue allemande est exigée.

IV. DEPOT DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature, dûment signée et accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, au secrétariat de la direction des ressources humaines et de l'administration du personnel (GEOS 3047) au plus tard le 4 octobre 2012.

Les candidats pourront être convoqués à un test et à un entretien. Les candidats retenus suite à cette procédure seront contactés en fonction des besoins du service.